

Rapport de préconisations des habitant-es

sur l'implication des habitant-es dans la mise en œuvre des politiques culturelles

La liste des préconisations a été finalisée lors de la dernière séance avec l'ensemble des participant-es présent-es. Certains points ont pu faire débat. Quand il y a eu une « objection » de la part du groupe sur une idée, elle a été complétée ou reformulée ou supprimée. Une « objection » était signalée sur une idée quand celle-ci était considérée comme allant à l'encontre de l'objectif, soit l'implication des habitant-es dans les politiques culturelles de la Ville.

La hiérarchisation des préconisations a été faite par vote.

L'harmonisation syntaxique des préconisations n'a pas été faite avec les participant-es.

Introduction

Entre l'automne 2021 et l'été 2022, différents dispositifs de travail et d'échanges sont mis en place à l'initiative de Lucille Lheureux, adjointe aux cultures, afin de partager les orientations municipales de politiques culturelles et de recueillir des avis et contributions pour leur mise en œuvre.

Ainsi, ont été sollicités : les membres du comité d'avis actuels et du précédent mandat ; les acteurs-trices culturel-les lors de quatre séances d'échanges au mois de mai.

C'est dans cette continuité que la direction des Affaires culturelles a organisé, en partenariat avec la mission Démocratie locale, un atelier de projet sur l'implication des habitant-es dans la mise en œuvre des politiques culturelles. Un groupe d'habitants a ainsi été constitué, mêlant citoyens mobilisés via du porte à porte et représentants des conseils citoyens, pour mener ce travail de réflexion durant 4 séances entre les mois de mai et juin 2022. Sur l'ensemble des séances, 22 citoyen-nes ont participé à la démarche.

À la suite de la réception du rapport de préconisations, la Ville s'engage sur les redevabilités suivantes :

- Lucille Lheureux prendra en compte l'ensemble des préconisations du rapport *via* la délibération cadre sur les politiques culturelles,

- le rapport sera annexé à cette délibération cadre,
- le rapport sera mentionné et annexé au livret Grenoble Culture(s) 2023,
- le rapport sera rendu public et disponible sur le site grenoble.fr.

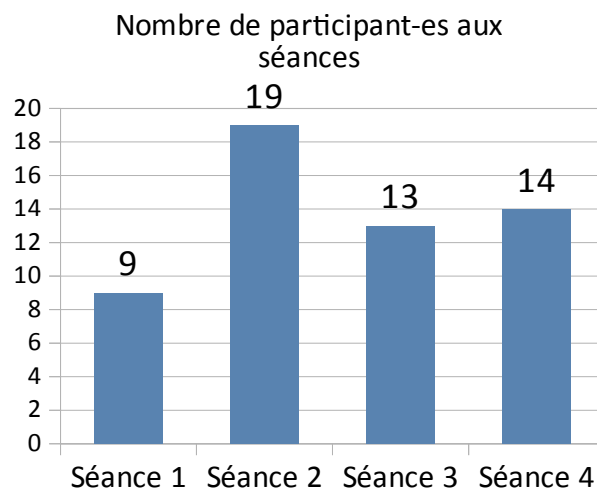
Les ateliers de projet sont des dispositifs de démocratie locale propres à la Ville de Grenoble, et sont encadrés par la délibération du conseil municipal du 7 février 2022. Il est fixé par cette délibération qu'un atelier de projet est une instance constituée d'habitant-es de Grenoble de plus de 16 ans, deux tiers sont tiré-es au sort et un tiers sont des volontaires issu-es des Conseils Citoyens Indépendants (CCI).

Au moment du lancement de cet atelier de projet, les CCI étaient en pleine restructuration. La Ville a donc décidé d'étendre à tous les dispositifs de participation l'appel à volontariat.

Pour les deux tiers restant, un tirage au sort par adresse d'habitation a été fait (une adresse par secteur pour assurer une diversité sur ce critère). À partir de ce tirage au sort, des équipes inter-services d'agent-es ont fait du porte-à-porte pour inviter les habitant-es à participer aux ateliers.

La participation a varié sur les 4 séances et ce sont 22 citoyen-nés différent-es qui ont participé à l'atelier de projet.

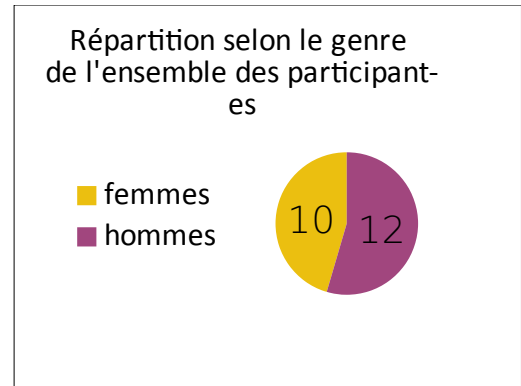
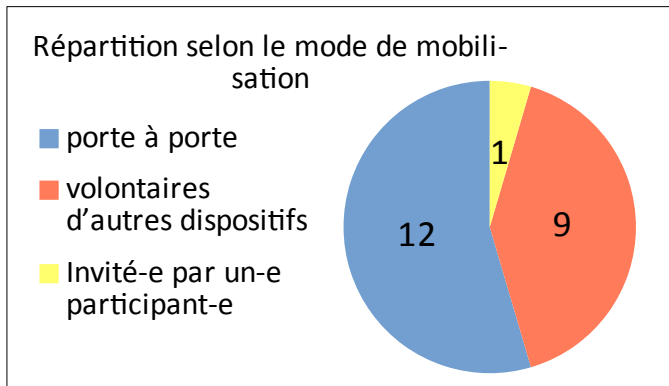
La taille du groupe a varié surtout sur les deux premières séances, et s'est stabilisé sur les deux dernières.



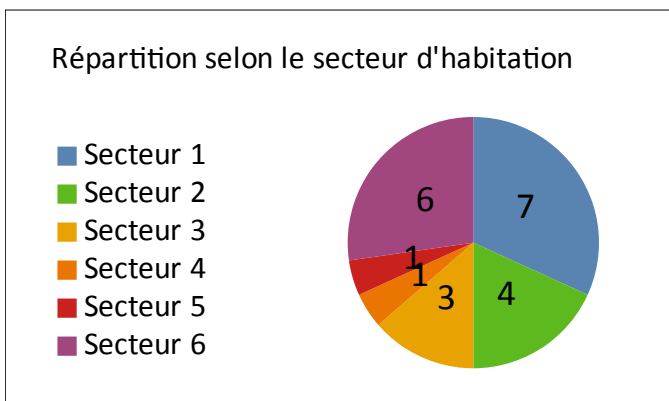
Dans ce groupe de 22 habitant-es, plus de la moitié des participant-es étaient issu-es de la mobilisation par tirage au sort puis rencontre en porte-à-porte.

Nous avons proposé aux participant-es de la première séance d'inviter un proche à rejoindre la démarche pour étoffer le groupe.

La parité de genre a été atteinte sur l'ensemble du groupe de participant-es, à moins de 10 % près.



La répartition égalitaire par secteur d'habitation a été plus difficile à atteindre, mais tous les secteurs ont été représentés.



La démarche de travail de l'atelier de projet Cultures

Lors de la première séance, Lucille Lheureux, adjointe aux Cultures, a présenté au groupe d'habitant-es le mandat qui leur était confié et les redevabilités de la Ville vis-à-vis du rapport de préconisations produit.

Le mandat confié à l'atelier de projet a été de rédiger des recommandations à destination de la Ville pour la mise en œuvre de ses objectifs de politiques culturelles, et particulièrement sur comment permettre l'implication des habitant-es dans les politiques culturelles.

Une fois ce cadrage du travail fait, la Direction des Affaires Culturelles a exposé au groupe les différentes actions que mène la Ville : les équipements et leurs actions, l'accompagnement des acteurs culturels, les événements, la gestion du service.

La question centrale qui a guidé le travail a été : comment permettre l'implication des habitant-es dans les politiques culturelles ?

La notion d'implication a été prise dans un sens large : comment être mieux informé-es de l'offre culturelle, comment donner son avis sur les politiques culturelles, comment prendre part aux décisions sur leur construction et leurs mises en œuvre ?

Le groupe a choisi d'explorer également de quelles manières la Ville peut influencer sur les actions culturelles des autres institutions présentes à Grenoble : la Métropole, le Département, la Région, et tou-te-s les opérateur-trices culturel-les qui agissent sur le territoire communal.

Contenu des quatre séances

L'ensemble des séances ont été animées par des facilitatrices en intelligence collective, en présence d'agent-es de la Ville.

Séance 1

Samedi 7 mai 9 h – 12h30, Salle noire

- appropriation du sujet et de la demande faite par la Ville
- inclusion pour faire groupe
- rencontre avec Lucille Lheureux, adjointe aux cultures

Séance 2

Samedi 14 mai 9 h – 12h30, Patio de la Villeneuve

- rencontre et échanges avec des professionnels de la culture : demande d'information et retours des habitant-es sur les actions menées par chacun-e
- grandes pistes de réflexions
- premières idées proposées

Séance 3

Samedi 28 mai de 9h30 à 13 h, Bibliothèque Kateb Yacine

- sélection dans les idées proposées
- développement des idées sélectionnées
- rédaction d'autres pistes de préconisations

Séance 4

Samedi 11 juin de 9 h à 12h30, muséum de Grenoble

- Développement des idées sélectionnées
- objections et hiérarchisation des préconisations
- validation par le groupe de toutes les préconisations
- échanges et clarifications sur une partie des préconisations

Liste des personnes rencontrées

Élue

Lucille Lheureux, adjointe aux cultures

Services de la Ville

Rebecca Bilon, directrice du muséum de Grenoble

Isabelle Westeel, directrice du réseau des bibliothèques

Delphine Gouard, directrice du théâtre municipal de Grenoble

Guy Tosatto, directeur du musée de Grenoble

Sébastien Fraux, directeur des Affaires culturelles

Diego Fernandez-Varas, directeur mission Démocratie locale

Mathilde Besse, chargée de mission Démocratie locale

Marie-Lou Lambert, chargée de secteur théâtre

Cécile Dugon, assistante de mission à la Direction des affaires culturelles

Céline Schwein, chargée de secteur danse et arts en espace public

Artiste

Youtci Erdos, chorégraphe de la Cie Scalène

Préconisations

Les préconisations sont hiérarchisées en fonction des points de priorisation qu'elles ont reçus pendant les séances 3 et 4 .

Les préconisations N°2, 4, 5, 6, 9 et 12 ont été choisies et développées en petits groupes pendant la séance 3 (voir page 5).

Les préconisations N°3, 7, 8, 13, 18 et 30 ont fait l'objet d'échanges et de clarifications avec Lucille Lheureux en séance 4 (voir page 6).

Une partie des préconisations n'ont pas reçu d'indicateurs de priorisation et sont listées dans un ordre aléatoire.

N°1 – Mettre en lien les objectifs de politique générale avec les politiques culturelles.
Mieux communiquer aux citoyen·nes sur les politiques culturelles et quelle place est donnée à l'écologie dans celles-ci ?

N°2 – Développer la culture dans les écoles, les collèges, les lycées en lien avec les enseignants et établissements

N°3 – Créer un lieu qui parle, qui explique les responsabilités humaines sur le changement climatique et la biodiversité, un lieu où tous les sujets autour du climat peuvent être expliqués, débattus. Un lieu qui soit plus en contact des citoyen·ne·s pour être support, et dans lequel elles pourraient être forces de proposition.
Connaître, comprendre, expérimenter pour agir.

N°4 – Installer des bornes interactives accessibles à toutes et tous, dans la ville, lieux culturels pour connaître toutes les propositions culturelles de la Ville et pouvoir interagir.

N°5 – Communiquer et produire des statistiques sur la fréquentation des lieux culturels et mettre en place des espaces pour interagir avec les personnes travaillant dans les équipements culturels municipaux.

N°6 – Renforcer l'accessibilité aux actions culturelles municipales ; inciter les professionnel·les de la culture à faire des propositions accessibles à toutes les formes d'exclusion sociale et de handicaps.

N°7 – Favoriser les rencontres intergénérationnelles notamment dans les bibliothèques.

N°8 – Créer des temps de rencontres avec les habitant-es pour débattre autour des spectacles qu’ielles ont vus au Théâtre Municipal de Grenoble. Constituer un comité de spectateur-trices.

N°9 – Pouvoir investir, en tant qu’habitant-es, les espaces publics pour proposer du théâtre, de la musique, du cinéma.

N°10 – Accompagner / Favoriser le développement des friches, investir les bâtiments temporairement inoccupés.

N°11 – Pouvoir se fédérer, se réunir autour d’un art, pratiquer sans forcément passer par une association.

N°12 – Proposer des ateliers d’écriture dans les bibliothèques.

N°13 – Créer un maillage d’habitant-es relais qui informent sur les propositions et les projets culturels.

N°14 – Ouvrir les bibliothèques le dimanche ou au moins un dimanche par mois.

N°15 – Proposer des ateliers de lecture à haute voix dans les bibliothèques, permettre de développer l’éloquence.

N°16 – Développer et favoriser les tiers-lieux.

N°17 – Mieux étiqueter les œuvres dans l’espace public.

N°18 – Mettre en place un comité des usager-ères de la culture pour chaque structure.

N°19 – Créer un site internet « sortir à Grenoble ».

N°20 – Installer régulièrement un stand d’informations culturelles devant la Fnac ou sur des lieux de forte fréquentation / Proposer un forum mensuel.

N°21 – Accompagner l’art dans la rue / Favoriser, développer la programmation d’art dans la rue.

N°22 – Faire appel à des financements privés et au bénévolat.

N°23 – Créer des temps de culture en famille avec animations et possibilité de garde d’enfants.

N°24 – Organiser des navettes de transport pour le retour, le soir, après les spectacles.

N°25 – Permettre aux citoyen-nes d’exposer leur travail au Musée de Grenoble.

N°26 – Recenser les associations et avoir davantage d'informations sur leur actualité.

N°27 – Organiser une loterie avec des lots artistiques.

N°28 – Proposer des tickets de transport imprimés avec des œuvres d'art.

Préconisations n'ayant pas reçu de priorisation, ordre aléatoire.

N°29 – Avoir un lieu de création par quartier : danse, arts plastiques, musique.

N°30 – Mettre en place un « Cultures-bus » : façon bibliobus mais avec des propositions culturelles variées.

N°31 – Embaucher un crieur public les 1^{er} lundis de chaque mois pour informer.

N°32 – Mettre en place une semaine de rencontres avec les chercheur-ses qui travaillent à Grenoble, dans tous les domaines, pour faire connaître, se poser des questions.

N°33 – Faire émerger des animations culturelles dans des lieux non-dédiés à la culture : bars, places, boutiques / avec orchestre, etc.

N°34 – Impliquer les parents, par le biais des enfants, pour les mobiliser, avec des propositions interactives.

N°35 – Impliquer des bénévoles : à la réflexion autour d'un évènement / à la création / qu'est-ce que je sais faire et comment je le mets en valeur / quelles contributions possibles ?

N°36 – Créer un évènement pour créer le lien entre les habitant·e-s et les Maisons des Habitantes : faire connaître les dispositifs existants.

N°37 – Organiser une semaine d'échanges multi-culturels avec les habitant-es étranger-ères résidant à Grenoble. Utiliser le potentiel d'une ville cosmopolite.

N°38 – Permettre sur les spectacles et expositions programmés et pour les livres empruntés, la possibilité pour le-la spectateur-trice ou lecteur-trice de laisser un commentaire visible par toutes et tous.

N°39 – Créer un label pour mieux identifier les évènements culturels organisés par la Ville.

N°40 – Proposer une plateforme internet locale pour centraliser les participations possibles, les besoins en bénévolat.

N°41 – « Flécher » sur des projets culturels : le budget participatif, le fond de participation des habitant-es.

N°42 – Mettre en place un covoiturage culture sur le modèle de blablacar.

N°43 – Proposer des activités bénévoles au sein des équipements culturels pour faciliter leur découverte.

N°44 – Renommer les salles de classes maternelles et primaires par des noms d'artistes (y compris des écrivain-es).

N°45 – Pouvoir s'impliquer dans les choix de programmation des événements culturels de la Ville.

Idées développées en séances 3 et 4 avec, en italique, la retranscription des échanges issus des groupes de travail :

N°2 – Développer la culture dans les écoles, les collèges, les lycées en lien avec les enseignants et établissements.

Que la Ville de Grenoble propose un événement qui rassemblerait tous les établissements scolaires (écoles maternelles, primaires, collèges et lycées).

Les établissements ayant créé un spectacle dans l'année avec les élèves, pourraient être tirés au sort, et les autres viendraient assister au spectacle.

Les professeur-es et des élèves volontaires pourraient accompagner et encadrer les élèves.

La représentation pourrait se faire dans une grande salle, et serait diffusée par des médias locaux.

La Ville de Grenoble pourrait se mettre en lien avec d'autres Villes pour les inciter à faire la même chose.

N°4 – Installer des supports interactifs dans l'espace public, devant les lieux culturels, pour connaître toutes les propositions culturelles de la Ville et pouvoir interagir.

Installer des supports interactifs dans l'espace public pour présenter toutes les actualités culturelles. Avec des options d'accessibilités pour les personnes en situation de handicap. Confier la construction de l'interface à une entreprise locale et en concertation avec les habitant-es.

N°5 – Rendre public les chiffres de fréquentation des équipements culturels de la Ville.

Rendre public les chiffres de fréquentation par équipements avec une diffusion large (par exemple sur le GreMag) pour renforcer la connaissance des équipements et de l'offre culturelle de la Ville par les habitant-es. Ces données indiqueraient l'âge et la commune ou le secteur d'habitation des usager-ères pour la partie rendue publique. Une partie qui restera en interne à la Ville pourra prendre en compte d'autres critères.

N°6 – Renforcer l’accessibilité aux actions culturelles municipales ; inciter les opérateurs culturels à faire des propositions accessibles à toutes les formes d’exclusion sociale et de handicaps.

Travailler en lien avec des associations dédiées (exemple de maraude), partir des parcours de vie des personnes, de leur culture, des arts de la rue pour ensuite leur faire découvrir d’autres œuvres. Aller vers les autres cultures, prendre en compte la culture des gens du voyage.

Rassembler sans exclure : proposer des visites d’expositions par exemple, adaptées aux malvoyant-es mais ouvertes à toutes et tous

N°9 – Pouvoir investir, en tant qu’habitant-es, les espaces publics pour proposer du théâtre, de la musique, du cinéma.

Faciliter l’occupation de l’espace public pour les pratiques en tant qu’amateur·trice, dans toutes les disciplines (théâtre, peinture, musique...) y compris dans les quartiers excentrés.

N°12 – Proposer des ateliers d’écriture dans les bibliothèques.

Compléter l’offre associative en mettant en place des ateliers d’écriture dans les bibliothèques envers les publics cibles : les élèves en décrochage scolaire, les personnes en ré-insertion, les personnes en situation précaire...

Idées qui ont fait l’objet de débats et de clarifications avec Lucille Lheureux en séance 4 avec, en italique, la retranscription des échanges :

N°3 – Créer un lieu dédié aux questions environnementales et aux moyens d’agir.

Créer un lieu qui explique les responsabilités humaines sur le changement climatique et la biodiversité, un lieu où tous les sujets autour du climat peuvent être expliqués, débattus.

Dans ce lieu, il y aurait des échanges entre citoyen·nes et expert·es autour du changement climatique et de la biodiversité, et les barrières entre ces deux groupes s’effaceraient.

Un lieu qui soit en contact des citoyen·ne·s, il serait un support pour qu’ielles connaissent, comprennent et expérimentent, et soient forces de propositions.

N°7 – Favoriser les rencontres intergénérationnelles notamment dans les bibliothèques.

Mélanger tous les publics, ne pas cibler qu’un public sur un horaire donné. Laisser la bibliothèque ouverte même s’il y a des enfants.

Créer des échanges intergénérationnels autour de lecture de contes par exemple.

N°8 – Créer des temps de rencontres avec les habitant·e·s pour débattre autour des spectacles qu’ielles ont vus au Théâtre Municipal de Grenoble. Constituer un comité de spectateur·trices.

Créer des temps de rencontres avec les habitant·e·s afin de prolonger son expérience de spectateur·trices et permettre l’interaction avec les professionnel·les et les artistes. Constituer un comité de spectateur·trice.

N°13 – Créer un maillage d’habitant-es relais qui informent sur les propositions et projets culturels, qui fassent le lien avec les équipements.

Avoir des personnes qui soient responsables, en charge de transmettre les informations culturelles locales et qui puissent servir de personnes relais entre les lieux culturels et les habitant-es.

N°18 – Mettre en place un comité des usager-ères de la culture pour chaque structure.

Créer ces espaces pour interagir avec les professionnels des équipements culturels municipaux et entre usager-ères.

Le modèle de SCIC de la Belle Électrique pourrait être développé dans d’autres lieux.

N°30 – Mettre en place un « Culturesbus » : façon bibliobus mais avec des propositions culturelles variées

Mettre en place un bus qui passe partout, comme la caravane des droits, où l’on pourrait acheter les tickets des spectacles, recevoir l’information des propositions culturelles en cours, un lieu ressource et avec une petite programmation culturelle de proximité.